Mesdames, Messieurs,

Je souhaite tout d'abord une excellente rentrée aux enfants et au corps enseignant, une année de réussite, de persévérance mais aussi de plaisir.

Le protocole sanitaire pour l'année 2020-2021 n'impose plus de distanciation physique lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. Néanmoins, afin de maintenir une plus grande distance entre les enfants, l'espace de restauration sera organisé à la salle des fêtes et non plus à la salle du stade dès la rentrée du 1er septembre. Un lavage des mains aura lieu avant le repas et avant de quitter la salle.

Afin de sécuriser le trajet de la cantine, il est désormais interdit de stationner place Aimable Roussel, le long du trottoir allant du n°6 au salon de coiffure, entre 11h45 et 13h45 en période scolaire. Aucune poubelle ne devra entraver le trottoir. Les enfants fréquentant la cantine devront porter un gilet jaune, fourni par la commune. Il sera distribué le jour de la rentrée et restera accroché la semaine au porte-manteau de votre enfant. Il le reprendra le vendredi après l'école pour que vous puissiez le laver et le ramènera le lundi matin.

Concernant les inscriptions à la cantine, les tickets devront être remis avant le jeudi de la semaine A pour la semaine B au plus tard avant 10h (par exemple : les inscriptions de la semaine du 7/8/10/11 septembre devront se faire avant le jeudi 3 septembre 10h et ainsi de suite). Ce changement est imposé par la Sté de restauration et laisse moins de place aux imprévus...

L'organisation de la garderie est celle d'avant le confinement.

Le port du masque est obligatoire pour les adultes en présence d'élèves dans les endroits clos et dans les espaces extérieurs.

Une employée communale accueillera les enfants de CE1/CE2/CM1 et CM2 au portail de l'école et les enfants de PS/MS/GS et CP à la porte rose côté maternelle, avec du gel hydroalcoolique. Les portes seront closes à 8h30 et 13h30 précises.

Face à ces aménagements, mis en place pour la sécurité des enfants, j'en appelle à la responsabilité de chacun. Les horaires devront être strictement respectés, pas de rassemblement devant l'école, appliquer les gestes barrières... Un parking rue Amand Montois (à côté de la boulangerie) sera créé en septembre. Dans l'attente, il est fortement recommandé de respecter les règles et interdictions de stationnement.

J'en profite pour rappeler les horaires de la mairie :

Le lundi:

8h-12h et 13h30-17h30

Le mardi:

8h-12h et 13h30-17h30

Le mercredi : Télétravail

Le jeudi :

8h-12h et 13h30-17h30

Le vendredi: 8h-12h et 13h30-16h30

Vous trouverez toutes les infos utiles, dont les menus de la cantine, sur floringhem.fr

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Le Maire,

Christophe Coppin.